



**Conseil économique
et social**

Distr.
GENERALE

E/CN.4/2002/NGO/201
15 avril 2002

FRANCAIS SEULEMENT

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME
Cinquante-huitième session
Point 12 de l'ordre du jour

INTEGRATION DES DROITS FONDAMENTAUX DES FEMMES
ET DE L'APPROCHE SEXOSPECIFIQUE

Exposé écrit*/ présenté par Médecins du Monde, organisation
non gouvernementale dotée du statut consultatif général

Le Secrétaire général a reçu l'exposé écrit suivant, qui est distribué conformément à la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

[12 avril 2002]

*/ Exposé écrit publié tel quel, dans la/les langue(s) reçue (s), sans avoir été revu par les services d'édition.

GE.02-12654

A l'occasion du Forum « genre, action humanitaire et développement » à Madrid, le réseau international de Médecins du monde, accompagné d'autres ONG et d'institutions, s'est penché sur la problématique de l'approche sexo-spécifique.

Cette dimension doit constituer, à présent, une priorité pour l'action humanitaire et les programmes de développement. Il est primordial, comme l'a déjà relevé la commission, de prendre en compte la différence entre les sexes pour rendre nos actions efficaces et pertinentes dans ce domaine.

L'approche sexo-spécifique consiste, avant tout, à rétablir les déséquilibres et les discriminations à l'égard de la gent féminine et de ses droits fondamentaux. Il ne s'agit pas d'appliquer des programmes spéciaux dans lesquels les femmes se retrouvent coupées du reste de la société mais plutôt d'intégrer leurs besoins spécifiques dans un projet global.

Nous soulignerons dans cette approche, la vulnérabilité des femmes face à la violence et notamment dans les conflits armés.

A l'intérieur de la sphère privée, la femme est susceptible de subir différentes formes de violence apparentes et insidieuses : à savoir, économique, physique ou psychologique. Force est de constater que ces femmes restent souvent enfermées dans cette cellule opaque sans avoir la possibilité ou le courage de parler et d'être écoutées. C'est pourquoi, il faut aider et inciter les nombreuses victimes à briser le silence qui les ronge et qui les détruit psychologiquement. La sphère privée ne peut s'apparenter à un territoire inviolable, exclus de toute ingérence. Cette sphère doit pouvoir s'ouvrir vers l'extérieur lorsque l'atmosphère ambiante ne repose que sur la violence. Une aide externe peut représenter un relais entre les sphères privées et publiques afin de transmettre, promouvoir et diffuser les valeurs de l'égalité.

Dans un contexte de conflits armés, la vulnérabilité des femmes est redoublée. Malgré le constat d'un arsenal juridique international suffisant, pour assurer la protection des droits fondamentaux des femmes, celui-ci est loin d'être appliqué sur le terrain. Dès lors, il nous paraît important de continuer à dénoncer les agissements des belligérants qui abusent de la vulnérabilité des femmes durant les conflits et qui leur infligent des traitements inhumains et dégradants. Par ailleurs, nous voudrions également attirer l'attention sur l'accès discriminatoire pour les femmes, aux soins de santé primaire et aux soins spécifiques. De plus, les programmes de planning familial et les structures sanitaires manquent, en particulier au sein des camps de réfugiés, ce qui met gravement en péril la fécondité et la natalité.

Ces violations des droits fondamentaux des femmes peuvent être combattues par l'intégration de l'approche sexo-spécifique dans les programmes et les grilles d'analyse. Concrètement, cela peut consister par exemple, à impliquer et consulter les femmes dans l'organisation de leurs besoins durant le conflit mais aussi pendant la phase de reconstruction.

En définitive, nous invitons la commission dans le prolongement de ces travaux dans ce domaine, à considérer davantage les femmes en tant qu'agents actifs de développement et à poursuivre ainsi la promotion des droits fondamentaux des femmes pour enrayer les violences de toute nature qui persistent à leur encontre.

Les actes du Forum International de Madrid seront publiés dans un CD-ROM et seront également disponibles sur le site web : www.mdm-International.org

Ci-dessous, le communiqué du 8 mars sur les principales conclusions du Forum:

Le Forum International « Genre, action humanitaire et développement » a ouvert la voie à l'intégration de l'approche sexo-spécifique dans le champ de l'action humanitaire et du développement. La conception et le processus de préparation du Forum qui ont duré plus d'un

an, se sont appuyés sur les conventions, déclarations et directives internationales et européennes existantes en synopsis avec les pratiques actuelles pour faire un état des lieux. A partir de ce constat et pour améliorer la qualité de nos projets d'actions humanitaire et de développement, le Forum a essayé d'identifier 1) les bonnes pratiques ainsi que les problèmes rencontrés sur le terrain, 2) les recommandations et lignes directrices nécessaires au mainstreaming du « Genre ».

Traiter du genre devient ainsi pour Médecins du Monde un engagement politique et implique des références éthiques codifiées dans une Charte internationale « Genre », dont le projet a été présenté au Forum.

Réunis en 11 groupes de travail (1) plus de 250 participants, représentants d'ONG, de l'Office d'Aide Humanitaire de la Commission Européenne (ECHO), d'agences des Nations Unies, et d'autres institutions nationales et internationales, ont ainsi élaboré des recommandations, première étape pour des actions sur le terrain plus pertinentes. Anna Diamantopoulou, Commissaire européen chargée de l'emploi et des affaires sociales, a ouvert les débats du Forum et a participé à la première table ronde plénière en soulignant que « le développement durable est conditionné par la participation égale de la femme, raison pour laquelle l'Union Européenne s'est pleinement engagée à donner à la femme sa juste place dans le développement, la reconstruction de la paix, la démocratie... ».

Le réseau international de Médecins du Monde s'est engagé de son côté à intégrer la question du genre dans ses programmes de santé, et ses actions de témoignage.

(1) : www.mdm-international.org

Quelques grandes lignes émanant des groupes de travail du Forum

Le concept du « Genre »

L'approche sexo-spécifique doit devenir une priorité. Le genre humain n'est pas un ensemble homogène, il importe de prendre en compte la différence entre les sexes pour atteindre les objectifs de tout programme de développement ou d'action humanitaire (par l'éducation, la formation, la sensibilisation).

Violence

Briser le silence des femmes victimes de tous types de violences (économique, physique, psychologique), en réfléchissant sur les répercussions psychologiques des actes de violence. Transmettre, communiquer, promouvoir, diffuser, au sein des sphères publiques et privées, les valeurs de l'égalité.

Sida

Développer des programmes d'éducation sexuelle pour les enfants, les hommes et les femmes, afin d'encourager la réduction et la prévention des infections et des transmissions sexuelles du virus. Insister notamment sur la co-responsabilité dans la sexualité.

Conflits armés

Appliquer la protection juridique des femmes sur le terrain. Dénoncer les agissements des belligérants qui abusent de la vulnérabilité des femmes durant les conflits et leur infligent des traitements inhumains et dégradants. Permettre un accès équitable et adapté aux soins de santé primaire et aux soins spécifiques pour les femmes. Intégrer et développer le volet « genre » : a) dans les programmes humanitaires de long terme, b) dans les grilles d'analyse, pour appréhender la spécificité du genre féminin dans les interventions d'urgence. En période de post-conflit : faire participer les femmes au processus de reconstruction.

Trafic

Mettre en œuvre une politique intégrant la problématique du trafic des femmes et des enfants. Pour une approche cohérente avec la réalité, les programmes en faveur de ces femmes doivent envisager trois niveaux de réflexion indissociables 1) dans le pays d'origine, 2) dans le pays de destination, 3) en tenant compte de la réalité sociale découlant du trafic.

Mobiliser le réseau MdM-International, d'autres Ongs et Institutions pour le lancement d'un projet pilote transnational « Genre et trafic ».

ONG

Changer les mentalités au sein de nos organisations et institutions : Travail en réseau et création de groupes « genre » au siège des ONGs, dans les délégations et sur le terrain. (Processus participatif du personnel, implication idéologique des volontaires, expatriés salariés, etc...)

Migrations

Faire d'un adage la formule suivante : « Sortir de son pays doit être une option et non une nécessité ». Exiger des Institutions et des ONGs qu'elles incorporent la perspective Genre dans leurs approches de l'immigration. Distinguer la problématique en fonction 1) du public de femmes ciblées, 2) du pays d'origine.

Toxicomanie

Collecte de données pour distinguer les différents groupes de femmes toxicomanes (ados, adultes, femmes enceintes, mères de familles...). Formation, sensibilisation, prévention (Ecoles, associations etc...)

Santé reproductive

Dans la planification familiale protéger et améliorer la fécondité et la natalité. Etablir des dispositifs suffisants pour que les accouchements se fassent dans de bonnes conditions. (Qualité des moyens, mise en place de structures sanitaires locales adéquates).

Nouvelle Masculinité

Responsabiliser et redéfinir les rôles pour la promotion de l'égalité entre les sexes. Soutenir les groupes d'hommes désireux de s'engager à travailler sur le concept du genre. Soutenir les groupes d'hommes soucieux de se dégager du poids du « Patriarcat » dont l'influence freine le changement des mentalités. Dénoncer la violence faite aux jeunes garçons victimes de ce système de pensée archaïque où l'homme est « dominant ».

Anthropologie

Exiger de tous les pays signataires des Conventions de Genève sur les droits des réfugiés qu'ils intègrent dans les dispositions du statut de réfugié le droit d'asile pour les femmes exposées aux mutilations sexuelles, qui fuient leur pays.

REMISE DU PRIX FLORENCE NIGHTINGALE

Pour illustrer, la mobilisation et l'investissement dans l'action humanitaire en vue de l'intégration de l'approche sexo-spécifique, nous avons décidé, à l'occasion du forum, de rendre hommage à une femme et un homme de pays en développement et de leur remettre, le 1^{er} Prix Florence Nightingale, symbole de leurs actions dans ce domaine.

Les deux premiers lauréats de ce prix sont:

Christina Sami, de l'association « Education Rurale et Services sociaux du développement » (AREDS), localisée à Tamil Nadu dans le sud de l'Inde. Elle travaille, depuis les années 70, avec la caste des Dalits (Les Intouchables) sur les droits des femmes, l'acquisition de terres, le droit du

travail, l'accès à l'alphabétisation et à la santé, aux micro-crédits, à l'autonomie et à la représentation politique.

Juan Benicio Jiménez Vasquez, de l'association « Des hommes contre la violence » (AHCV), du Nicaragua, dont le principal axe de travail est la promotion des espaces éducatifs pour les hommes en quête de changement et qui œuvrent pour des relations sociales plus égales dans le foyer, la communauté, les organisations et les institutions.
